



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	3_UNIVERSITAIRE_75014	Numéro	75113_068_03
Adresse du site	3, rue de la Cité Universitaire	Hauteur	R + 8 (27,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/04/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/05/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/06/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 90°, 220° et 340°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	90° < 4 V/m ; 220° < 2 V/m ; 340° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8 azimut 220°
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

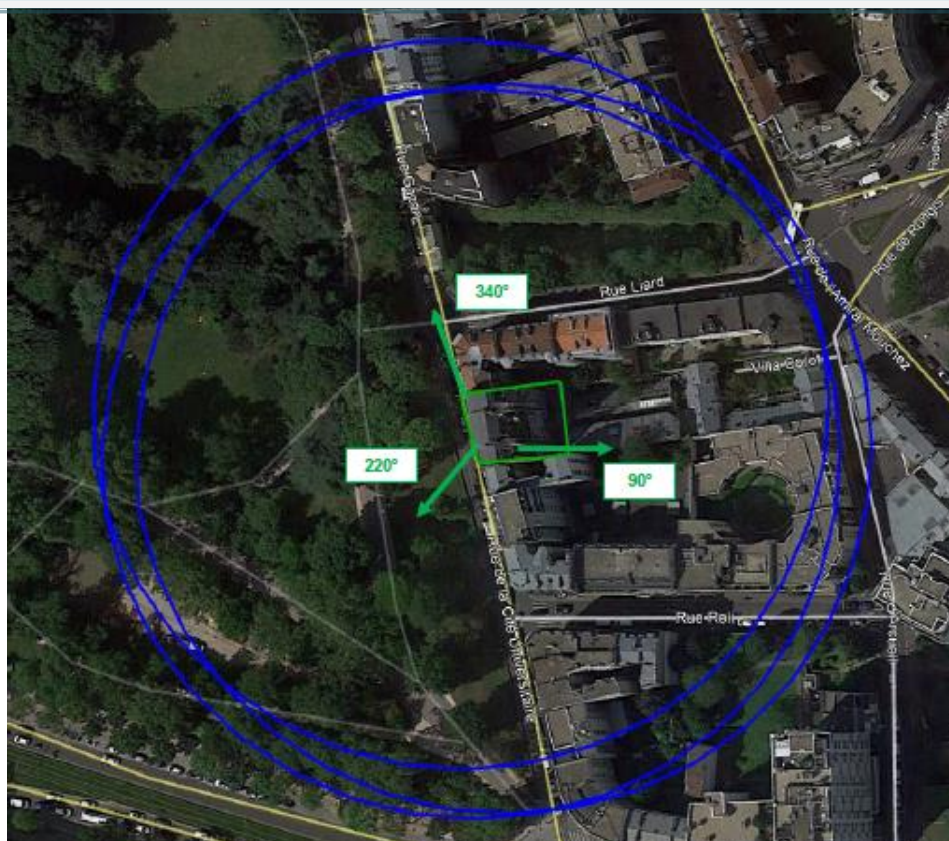
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée, 3 antennes seront installées. 2 d'entre elles seront intégrées dans deux fausses cheminées en résine et de teinte gris béton type RAL 7023. La dernière antenne sera sur un mât et de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	28,05 m azimut 90° ; 27,60 m azimut 220° ; 27,95 m azimut 340°

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

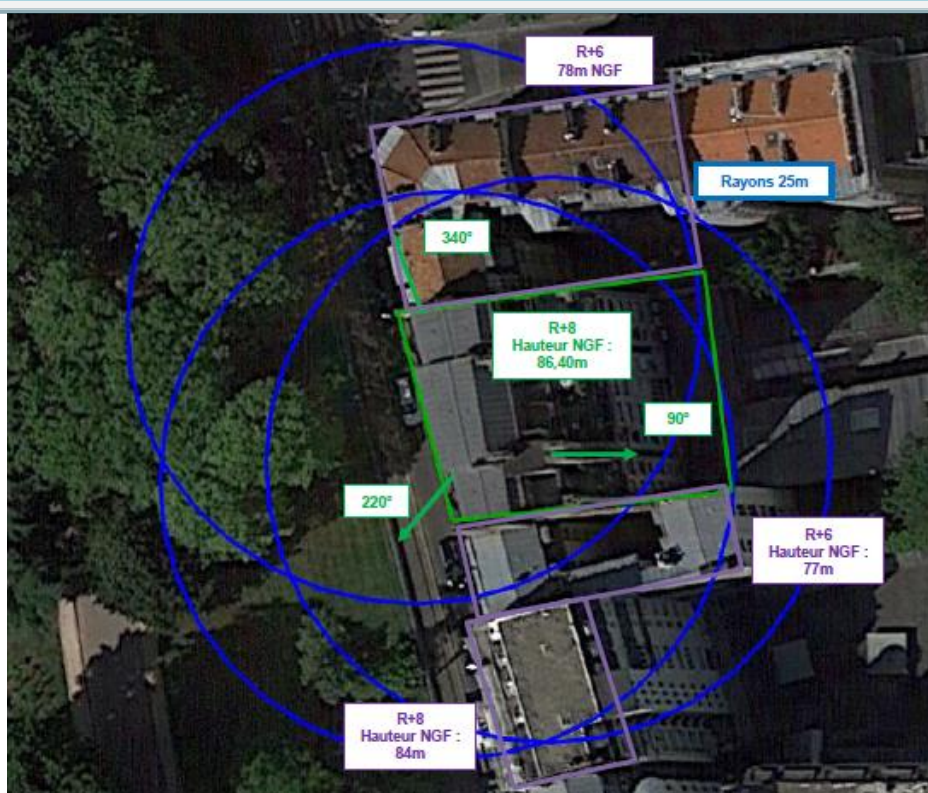
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



	Azimut 90°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19 m	19 m	19 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 90° :



Azimut 220° :



Azimut 340° :

